

Le Petit Saint-Montais

Trimestriel

Foyer Rural

SAINT-MONT

N° 119

Printemps 2025

Vignoble en fête

28, 29, 30 mars

Edito

Nouvelles en bref de A à Z

Premier sourire du printemps -

Théophile Gautier

Tandis qu'à leurs œuvres perverses
Les hommes courent haletants,
Mars qui rit, malgré les averses,
Prépare en secret le printemps.
Pour les petites pâquerettes,
Sournoisement lorsque tout dort,
Il repasse des collerettes
Et cisèle des boutons d'or.
Dans le verger et dans la vigne,
Il s'en va, furtif perruquier,
Avec une houppe de cygne,
Poudrer à frimas l'amandier.
La nature au lit se repose ;
Lui descend au jardin désert,
Et lace les boutons de rose
Dans leur corset de velours vert.
Tout en composant des solfèges,
Qu'aux merles il siffle à mi-voix,
Il sème aux prés les perce-neiges
Et les violettes aux bois.
Sur le cresson de la fontaine
Où le cerf boit, l'oreille au guet,
De sa main cachée il égrène
Les grelots d'argent du muguet.
Sous l'herbe, pour que tu la cueilles,
Il met la fraise au teint vermeil,
Et te tresse un chapeau de feuilles
Pour te garantir du soleil.
Puis, lorsque sa besogne est faite,
Et que son règne va finir,
Au seuil d'avril tournant la tête,
Il dit : « Printemps, tu peux venir ! »

Extrait du recueil de poèmes

«Émaux et camées » de Théophile Gautier (1857)

F

oyer:

Les cartes d'adhésion au Foyer Rural seront en vente à la mairie jusqu'à début avril.

5€ par personne à partir de 16 ans. N'oubliez pas, après il sera trop tard!

C

ambriolages :

La gendarmerie met en garde les habitants du territoire sur une recrudescence des cambriolages tant au niveau des exploitations agricoles que chez les particuliers.

Soyez vigilants !

Rappel n° gendarmerie : 17

R

onde de l'izard : Mercredi 21 Mai 2025

1ère étape de cette course cycliste

ST-MONT.....BAGNERES DE BIGORRE

Epreuve révélatrice pour les futurs champions du Tour de France. Le peloton rassemble des jeunes coureurs cyclistes de 19 à 22 ans venus de plusieurs pays et différents continents. L'épreuve se déroule dans les magnifiques cols de l'Ariège et de la Région Occitanie.

La Ronde de l'Isard, lancée en 1977, est inscrite au calendrier UCI depuis 1998 dans la catégorie Espoirs. Parmi les coureurs qui se sont révélés sur le top 5 final : Christophe Le Mével, David Moncoutié, Daniel Martin, Andrew Talansky, Romain Bardet, Alexandre Geniez, Tiesj Benoot et bien d'autres encore...





Hommage à Camille, un homme de cœur et d'engagement,

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Camille à l'âge de 80 ans. Dans les années 65/70, Camille a été le président de notre club « LES 12/18 »

Un rôle qu'il a assumé avec passion et dévouement.

Grâce à lui, nous avons pu partager et organiser des sorties (voile sur le lac de Marciac, bal ...), créer une bibliothèque et tisser des liens d'amitié indéfectibles..

Il croyait en la force du collectif et en l'importance de créer du lien social surtout dans un petit village comme le nôtre.

Adieu Camille et merci pour tout ce que tu nous as apporté.

Catherine Armagnac
Geneviève Laborde
Caroline Armagnac
Françoise Laborde
Chantal Armagnac

Camille, Camillou, Camillot, Croustadou, aujourd'hui je ne sais plus comment t'appeler. Que j'aimerais encore pouvoir t'appeler et notamment te revoir lors de mon retour. Hélas, il en a été décidé autrement et tous sont ici dans cette église Saint-Jean-Baptiste pour te rendre un dernier hommage et t'accompagner jusqu'à ta dernière demeure. Camille, tu es parti vite, très vite, trop vite ; tu as eu juste le temps de souffler tes quatre-vingts bougies le mois dernier, le treize janvier exactement, et tu t'en vas sans même apprécier ce temps d'octogénaire.

Alors, aujourd'hui, à distance, à plus de 20.000 kilomètres, j'interviens pour te rendre hommage à double titre : au nom de la commune et en mon nom personnel mais je vais essayer de ne pas mélanger ces deux casquettes. Camille, tu as souhaité t'engager au service de ta commune, Saint-Mont, ta commune natale, et tu es devenu conseiller municipal du temps d'Henri Rivière. C'était de 1971 à 1983, soit deux mandats. Et puis, tu n'as pas baissé les bras et tu as souhaité repartir en 1983 sur la liste menée par Jean-Marie JEGUN. 18 ans au service de la commune, il y a presque quarante ans. Et tu as préféré céder ta place dans un autre conseil à ton épouse Josette. Et, oui certains se plaignent à dire que derrière des hommes engagés, il y a toujours des femmes pour les accompagner mais il faut dire aussi que derrière des femmes actives et volontaires, il y a des hommes pour les soutenir et c'est ce que tu as fait. Mais au-delà de cet engagement au niveau de la municipalité, il y a le Camillot qui participait activement à la vie de la commune. Je ne vais pas me répéter en disant que dans un village, il y a des citoyens consommateurs, peu investis dans la vie du village, et des citoyens acteurs qui savent tout donner pour animer le village. Et là, en tant qu'acteur, tu étais présent. Tu avais des passions, des loisirs mais tu as fait plus que t'y adonner. La chasse était une de ces passions, et au-delà de chasser pour ton plaisir, tu as su prendre la présidence de la société de chasse. De ce hobby, il restera tes fidèles chiens qui ne te quittaient jamais, même si ces dernières années tu ne chassais plus. Et puis il y avait aussi la pêche. Faut-il rappeler que le 15 août 2010, tu as gagné le concours de pêche de Corneillan en sortant 8,5 kilos de poissons de l'Adour ? Du coup, tu as fini premier aussi du challenge du conseil général et tu as reçu la coupe du conseiller départemental. Pour la pêche aussi, tu as su t'engager en devant administrateur de la société de Saint-Mont. Bref, Camille, on te voyait dans le village, avec ton ou tes chiens dans le coffre et tout doucement, tu as ralenti tes activités. Mais tu savais toujours assister aux différentes fêtes, aux différents repas. Heureusement, je vais garder le souvenir de toi d'un 31 décembre 2024 où nous avons, à la même table, ensemble, changé d'année pour 2025 qui restera, hélas, ta dernière année. Tu es parti, Camille, et ton sourire, ta bonne humeur nous manquent déjà. Mais ce qui nous rassure, c'est de savoir que tu es parti vite, certes trop vite mais sans entrer dans une période de longue maladie et de souffrance. Aussi, Camille, sache que tous, nous sommes tristes, que nous partageons notre tristesse avec Josette, ta femme, tes deux fils Jérôme et Fabrice, ta belle-fille Céline, et bien sûr tes petits-enfants : Valentin ton petit-fils, et Anaïs ta petite fille. Nous sommes tristes mais nous allons garder le souvenir du Camillot, bon vivant, jovial qui savait participer pleinement à la vie saint montaise. Alors, tu vas créer un vide mais nous ne t'oublierons pas.

Au revoir Camille

Michel PETIT

Carnet Noir (suite)

Catherine Laborde nous a quitté à l'âge de 73 ans à l'île d'Yeu, entourée de sa famille. En effet sa famille paternelle est originaire de notre village.

Catherine que nous avons beaucoup côtoyée lors des vacances scolaires à Saint Mont, nos avions même créé un club « Les 12-18 » avec ses sœurs Geneviève et Françoise, et ses amies Catherine,

Caroline et Chantal Armagnac. Catherine que nous avions plaisir, durant de nombreuses années à écouter la météo et voir lors de nos manifestations à St Mont si elle nous annonçait du beau temps.

Nous avions été attristées lors de sa venue à St Mont pour une soirée où elle devait nous parler météo, et là nous avons découvert sa maladie. Catherine était très gentille, discrète avec sa douce voix, elle comptait de nombreux amis à Saint Mont.

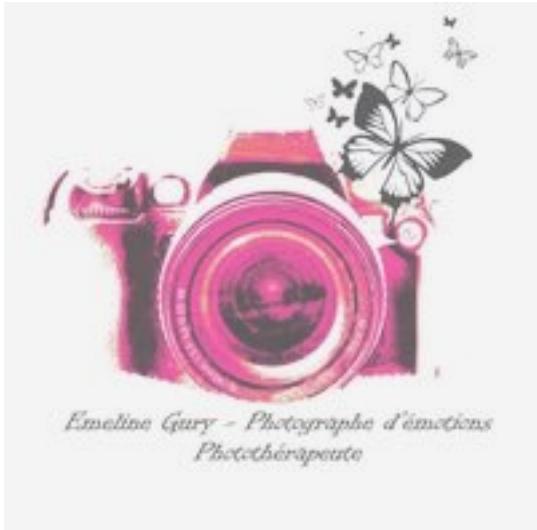
Tous ses beaux hommages nationaux reflétaient bien sa personnalité. Aussi lorsque nous avons appris la nouvelle de son décès, nous avons été bouleversé et combien tristes. Nos condoléances chaleureuses et attristées à Geneviève, Françoise et toute la famille Laborde Jauze

Elle restera dans nos mémoires

Josette COURTADE



Vie du village



Emeline et Philippe se sont installés à St Mont depuis novembre 2024.

Ils habitent route de Corneillan à côté de chez Edith SAMALENS.

« Forte de mon expérience, je vous propose de vous accompagner dans vos plus beaux moments (mariage, grossesse, naissance, portraits ou reportages divers...) et d'immortaliser en images toutes les émotions vécues. »

Emeline GURY est aussi photographe d'émotions spécialisée dans l'accompagnement thérapeutique.

Emeline se déplace à domicile. Voici ses coordonnées téléphoniques: 06.82.71.21.35

Pour mieux la connaître, vous pouvez aller sur sa page Facebook (Emeline Gury-Photographe) ou sur son site <https://www.emeline-gury.photographe.fr>

Réveillon de la Saint-Sylvestre



Le passage à l'année 2025 s'est déroulé dans un climat de bonne convivialité!

Le réveillon a été organisé par de nombreux bénévoles du foyer rural.

81 convives, tous membres du foyer et leurs amis fidèles aux manifestations organisées dans notre village, ont fêté la nouvelle année jusqu'au petit matin!

Un grand merci à tous les participants pour leur engagement dans l'événement!

Chantal PETIT



Un groupe de bénévoles s'est retrouvé pour organiser un réveillon, ouvert aux saint montais et sympathisants.

Un réveillon qui s'est voulu simple, convivial et participatif, qui a rassemblé 81 personnes qui ont apprécié l'ensemble de la soirée, malgré un petit couac pour certains dans la cuisson de la viande. Le bar à vins et à boissons a laissé à chacun son libre choix sur ce qu'il souhaitait consommer.

Merci à tous les participants d'être venus à cette soirée, merci à Gérard pour l'animation et bien sûr à tous les bénévoles qui ont concocté cette soirée de fin d'année

Fabrice COURTADE



Les vœux du Maire

Pour la deuxième fois consécutive, la présentation des vœux de Monsieur le Maire s'est déroulée en soirée.

Après les remerciements aux conseillers municipaux, aux employés municipaux, aux présidents des associations et aux personnes présentes, le Maire a fait le bilan des actions menées jusqu'à ce jour.

L'accent a été mis sur le programme des travaux engagés dans cette mandature qui se terminera en juin 2026.

2024 a vu la réfection des toits du Silo et de la grange en contre bas de l'église.



Grâce à Jean-Pierre et Corentin JEGUN, les places au cœur du village ont été aplanies.

Tout le village est en capacité de se connecter à la fibre.

2025 verra la réfection de la ruelle qui monte à l'église puisque la Communauté des Communes a accepté les travaux. Ainsi, le gros projet de rénovation de notre église St Jean Baptiste sera abouti.

Après avoir rappelé l'instabilité politique nationale et mondiale, les catastrophes naturelles vécues en 2024 dans plusieurs régions de notre territoire, Mr le Maire souhaite à toutes et tous le meilleur pour l'année 2025 !



Qui suis-je?

Je suis une scutigère véloce.

On l'appelle mille-pattes, mais en réalité il ne possède que 15 paires de pattes longues et fines. Ceci n'empêche pas cette bestiole d'être rapide, très très rapide même.

Ce n'est pas pour rien qu'il s'appelle véloce d'ailleurs... l'attraper est quasi impossible. Il a également 2 très longues antennes sur la tête et 2 longs appendices à l'arrière. La plupart des scutigères véloce sont gris jaunâtre avec des bandes violacées. Ils ont des rayures sur toute la longueur de leur corps et sur leurs pattes.



Comprendre ce que mangent ces mille-pattes, c'est comprendre pourquoi ils sont utiles. Le scutigère véloce est en effet connu pour tuer les parasites les plus indésirables de la maison et du jardin.

Il aime se nourrir de cafards, mites, mouches, fourmis, termites et bien d'autres victuailles... Et pour cela, le scutigère véloce a une technique d'attaque bien à lui. Avec ses 2 pattes situées près de sa tête, il attrape sa proie et il lui injecte son venin. Il l'emprisonne ensuite avec le reste de ses pattes ; c'est ce que l'on appelle la technique du "lasso". Le mille-pattes saute sur sa proie, l'enroule avec ses nombreuses pattes puis le paralyse.

Le scutigère est donc un prédateur naturel qui tue les insectes que vous ne voulez pas voir à la maison ! Ces mille-pattes sont considérés comme des chasseurs actifs et sont constamment à la recherche d'une proie. En plus, ils ne créent pas de nids ni de toiles ; ils sont donc très discrets dans la maison. Ils ne mangent pas non plus votre bois et ne sont pas porteurs de maladies mortelles pour l'homme.

Ces centipèdes domestiques s'attaquent simplement aux insectes. Avec eux, plus besoin d'insecticides nocifs, que ce soit chez vous ou dans votre jardin.

Bien que surprenant lorsqu'il sort à toute vitesse de sous un meuble de cuisine, le scutigère n'est pas dangereux.

Mais attention, même s'ils sont inoffensifs pour l'homme, je vous déconseille d'en manipuler un. Sa morsure est en effet particulièrement douloureuse ! Si vous êtes mordu, cela provoque une bosse rougeâtre faisant assez mal, mais c'est sans conséquence.

Seules les personnes particulièrement sensibles aux piqûres d'abeilles pourraient provoquer une allergie. Mais rassurez-vous, dans la plupart des cas, les gens ne ressentent aucun effet après morsure.

Vous voyez, derrière cette apparence repoussante se cache une bête bien utile !

Source Google <https://www.comment-economiser.fr/scutigere-veloce-dangereux.html>

Les joyeux compagnons

Une fin d'Année en convivialité pour le goûter de noël



Le 14 décembre, 58 Adhérents des Joyeux Compagnons Saint Montais se sont retrouvés au foyer pour le goûter de Noël. Une tradition au club afin de se retrouver en fin d'année et remercier toutes et tous ceux qui ont aidé à différentes manifestations.

La salle bien décorée pour l'occasion et le goûter avait été préparé par les membres du bureau et des adhérents. On se serait cru déjà à Noël....La présidente remerciait tous les présents et en particulier ceux qui ne peuvent participer aux différentes activités et avait une pensée pour ceux qui étaient souffrants. Au menu, un goûter copieux et très apprécié. Avec d'excellents petits fours, des bûches glacées, avec fruits déguisés, clémentines...Pacherenc et boissons chaudes étaient servis par les membres du club.

L'animation musicale était assurée par Cyril à la trompette et Danièle à l'accordéon, qui durant tout l'après-midi nous ont fait partager un répertoire varié et qui même a permis à quelques-uns de faire des pas de danse. L'idée est venue de prolonger ce genre de divertissement par l'organisation d'un Thé dansant en 2025

A 17 heures la Présidente souhaitait de joyeuses fêtes de Noël et de Nouvel An ; Elle clôturait l'année 2024 des Joyeux Compagnons et leur donnait rendez-vous au 7 janvier pour la 1ère activité 2025 (club loto-belote). C'est dans la bonne humeur que cette après-midi de retrouvailles s'est terminée ; chacun se promettant de revenir en 2025 pour ce type d'animation.

Un début d'Année bien engagé

Un concours de belote qui a connu un franc succès.



Ce sont 52 équipes qui se sont retrouvées le samedi 31 janvier dans une ambiance chaleureuse. Nous avions un peu la pression car avec le match du tournoi des VI nations, nous pensions ne pas avoir fait un bon choix de la date. Beaucoup de landais sont venus car chez eux aucun concours n'était programmé ce soir-là. Résultat très positif et merci à ceux et celles qui ont participé et aidé à la buvette et préparation de la salle



Les joyeux compagnons



Un thé dansant d'après-midi très réussi

Le dimanche 24 janvier était organisé le premier Thé Dansant organisé par le club.

Une centaine de personnes se sont retrouvées au foyer et qui était animée par le trio « Tropicana ». Une très bonne ambiance y régnait à en voir tous ces danseurs sur la piste de 15 h à 19 h pour des danses en ligne ou en couple.

A l'entracte, un goûter était offert avec des pâtisseries maison qui ont été très appréciées.

En fin d'après-midi de nombreuses personnes sont venues nous complimenter, nous féliciter et remercier de cette belle après-midi et même nous demander d'en faire plus souvent.

Merci aux adhérents et adhérentes présentes pour aider à cette organisation, dont le résultat était positif.

Julien Castaing. Secrétaire du Club.

Un programme bien rempli pour le Premier Semestre

Au Club, des rencontres, du sport et de l'informatique

Tous les 1ers mardis du mois : rencontre mensuelle avec belote, loto et infos clubs au foyer où une quarantaine d'adhérents se retrouvent.

Tous les jeudis de 10h30 à 11h30 au foyer : Stretching Postural (Moniteur Thierry Barthères)

Tous les vendredis de 10 à 11h Gym adaptée avec Siel bleu (Monitrice Elsa Arrassus)

Samedi 26 Avril à 12 heures au foyer le repas annuel du club.

Vendredi 6 Juin : Concours de belote à 20h30

Jeudi 12 juin : Sortie à Cambo (villa Arnaga, chocolaterie et village typique) sur proposition d'Adour Tourisme.

Tous les mois : Séance numérique avec Mathieu de Gers Numérique à la Maison des Associations de 10 h à 12 heures. Séances gratuites. Profitons-en, ce sont des conseils précieux et individuels pour manipuler nos ordinateurs et téléphones pour toujours avancer dans les pratiques numériques. Ouvert à tous.

En Interclubs retour à l'école

Samedi 05 Avril : Rencontre de dictée de l'Interclubs du Val d'Adour ouvert à tout public : jeunes et adultes sont les bienvenus. Grands parents amenez vos Petits-enfants. A 14h00 inscriptions puis dans la demi-heure deux dictées sont proposées par la FÈDÈ 32. Chantal Petit sera mise à contribution pour la lecture des textes et encadrer les correcteurs !

Après les corrections et le résultat un goûter suivra. Participation gratuite. Venez nombreux passer un bon moment de détente ; ce n'est un concours que pour les plus mordus d'orthographe !

Activité sociale : Nous recherchons toujours des restes de pelotes de laine, pour la confection de couvertures pour les malades de Lourdes et/ou association des enfants d'Ukraine. Si vous en avez au fond des tiroirs, n'hésitez pas appelez Josette 06 30 21 98 02.

La Poule au Pot



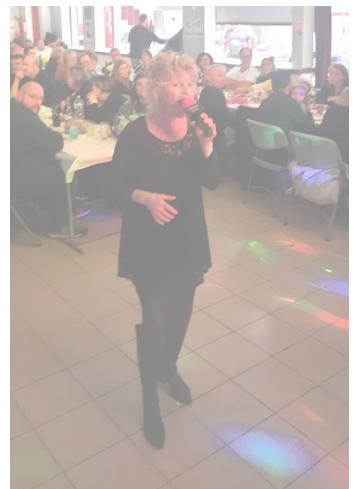
La soirée poule au pot s'est déroulée le 15 février 2025, à guichet fermé. De nombreux habitués s'étaient donnés rendez-vous, des nouveaux étaient venus découvrir cette soirée.

Côté cuisine Alain et Lilou ont mis tout leur savoir faire dans la préparation de la poule qui fût délicieuse.

Côté animation, Gérard a proposé du karaoké et de la musique jusqu'à tard dans la nuit pour le plus grand plaisir des danseurs et chanteurs amateurs.

Le foyer rural remercie tous les participants pour cette soirée, d'être venus et d'avoir participé à cette bonne ambiance

Un grand merci également à Alain et Lilou et à tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette soirée



Les assemblées générales 2025



Le 10 janvier 2025 à 18h30 au foyer rural de Saint-Mont s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de l'Association Agrée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de SAINT-MONT (32400), sur la convocation du Président en exercice, Jean-Pierre LAFFITTE. Sur les 141 membres actifs, 21 étaient présents. Le président en exercice, Jean-Pierre LAFFITTE a présenté l'ordre du jour. Mais auparavant, il a rappelé que la société de pêche avait perdu un de ses administrateurs, Jean-Louis LABRUFFE, décédé le 2 décembre 2024, ainsi qu'un pêcheur, Patrick HARDUYA, décédé le 2 septembre 2024. Il a demandé aux adhérents présents de se lever pour une minute de silence afin de leur rendre hommage. Puis ont été présentés le rapport moral (adopté à l'unanimité), le rapport financier faisant apparaître un exercice excédentaire de 280,03 € (adopté à l'unanimité). Le président a ensuite tracé des perspectives pour l'année.

Un apéritif et un repas ont conclu cette AG 2025.



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU FOYER RURAL DE SAINT MONT DU 24 JANVIER 2025

Le 24 janvier 2025 au foyer rural de Saint-Mont, se sont réunies 50 personnes pour l'assemblée générale, et 4 personnes représentées par pouvoir.

La séance est ouverte à 19h40.

Patrick SABATHIER, co-président, remercie les personnes présentes d'être venus pour l'assemblée générale.

Patrick ouvre l'Assemblée en présentant l'ordre du jour.

LECTURE DU PROCES VERBAL DU 5 JANVIER 2024

La parole est donnée au co-secrétaire, Fabrice, pour procéder à la lecture du PV de l'assemblée précédente.

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Les assemblées générales 2025 (suite)

RAPPORT MORAL

Les co-présidents prennent la parole à tour de rôle pour lister les festivités qui se sont déroulées sur 2024 :

La poule au pot le 17 février, qui a eu un franc succès avec 195 personnes présentes, animation par Gérard JASKO,

La fête du vin les 22, 23 et 24 mars, avec pour points positifs les deux services le midi pour réduire la file d'attente et les repas proposés sur Hello Asso, par contre points à améliorer : animation musicale dans le village et meilleure publicité pour le marché de producteurs,

La Fête des fleurs, avec la confection du char « Le Bouquetin », avec un grand merci à Josette pour l'organisation, et la participation d'une soixantaine de bénévoles sur les 3 semaines de travail,

La journée du foyer rural le 12 mai, pour remercier et récompenser tous les bénévoles qui œuvrent toute l'année, avec 60 participants environ. Cette année, le repas proposé était confectionné par Maximilien, producteur de porc noir. La fête locale, sur le thème des jeux olympiques avec le concours de pétanque le vendredi, le concours de pêche le samedi et le concours de quilles le dimanche. Il est regrettable que les jeunes du village soient peu présents lors des festivités,

Le vide grenier, le 28 juillet, avec 40 exposants autour du foyer rural et 200 repas servis,

Le trail, le 1^{er} septembre, source de stress car première année organisée par le Foyer Rural de Saint Mont, qui a nécessité l'investissement de nombreux bénévoles. Notre travail a été reconnu par le syndicat des vins, avec 750 repas sur la journée et 2140 assiettes de tapas et 230 panna cottas,

Le réveillon du nouvel an, très réussi et animé par Gérard JASKO, avec 81 participants, Tout au long de l'année, ont lieu les différents ateliers : l'atelier terre, l'atelier couture, le site internet et le petit saint-montais.

Sur 2024, se sont vendues 113 cartes d'adhésion.

Les jeunes de Saint-Mont ont représenté le village avec brio lors du tournoi corpo de foot et le tournoi de Noël de basket, finissant vainqueurs pour les deux tournois.

Le rapport moral 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

COMPTE RENDU FINANCIER

La parole est donnée à Isabelle LABRUFFE, Trésorière, pour présenter le compte rendu financier qui est positif sur l'année écoulée

Le compte rendu financier est approuvé à l'unanimité.

Les assemblées générales 2025 (suite)

TIERS RENOUVELABLE

Il est procédé au renouvellement du 2^e tiers du Conseil d'Administration :

Romain COURTADE ne souhaite pas se représenter et Dominique MAZOYER est démissionnaire. Sont candidats Perle DUCLOS, Emeline GURY et Philippe FRIANG pour rejoindre le Conseil d'Administration. Ils sont élus à l'unanimité des membres présents.

Le 2^e tiers est ainsi composé de : FAURE Sébastien, BOUEILH Gisèle, JEGUN Jean-Pierre, DEDEBAN Pierre, LABORDE Geneviève, DUVIGNAU Marie-Claude, JEGUN Corentin, HARDUYA Nathalie, DUCLOS Perle, GURY Emeline, FRIANG Philippe

Il sera procédé à l'élection du bureau après l'Assemblée Générale, en Conseil d'Administration.

PERSPECTIVES 2025

Corentin JEGUN présente les perspectives pour cette année à venir :

La Soirée poule au pot karaoké le 15 février, La Fête du vin les 28, 29 et 30 mars, La Journée du Foyer rural le 8 mai, La Fête des fleurs le 29 mai, La Fête locale les 20, 21, 22 et 23 juin, Le Vide grenier le 27 juillet, Le Trail le 30 août, La Soirée Colombelle (à confirmer), Le Réveillon du Nouvel an

Cotisations 2025

Les cartes seront en vente après l'Assemblée Générale, et ce jusqu'au 1^{er} avril à la mairie. La cotisation est de 5€ par personne.

Location du foyer rural

Le prix de la location du foyer et de la vaisselle reste inchangé :

GRATUIT pour les St Montais ayant pris la carte

50€ pour les St Montais qui n'ont pas la carte

100€ la journée pour les extérieurs

10€ les 50 couverts

Il est fait le choix de prêter le foyer pour des clubs sportifs risclois lorsqu'ils ont des soucis pour faire manger les équipes adverses.

Une terrasse couverte avec une buvette va être construite sur le nouveau terrain de pétanque et sera à disposition de toutes les associations saint-montaises et sympathisantes.

QUESTIONS DIVERSES :

La parole est donnée à l'assemblée pour les questions diverses

Remerciements

Les co-présidents ainsi que le bureau souhaitent remercier tous les bénévoles pour leur implication sur toute l'année, notamment le trail qui a nécessité beaucoup de monde. Le bénévolat, comme nous le savons, est de plus en plus compliqué. Nous souhaitons que notre village reste dynamique et accueillant. Un grand merci pour le temps donné au foyer rural pour qu'il puisse vivre au travers des commissions.

Notez dès à présent la date du 29 février 2025 pour la préparation de la soirée poule au pot et évoquer la fête du vin.

La séance est levée à 20h30.

La soirée se termine par un apéritif dînatoire offert à toutes les personnes présentes



Les assemblées générales 2025 (suite)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JANVIER 2025

Présents : Nathalie HARDUYA, Corentin JEGUN, Patrick SABATHIER, Sébastien FAURE, Fabrice COURTADE, Coralie CANTAU, Aurélie JEGUN, Isabelle LABRUFFE, Céline FRANCHOMME, Perle DUCLOS, Jean Pierre JEGUN, Jordane ICETA, Christian TOLLIS, Marie-Claude DUVIGNAU, Emeline GURY, Fabienne JEGUN, Pierre DEDEBAN, Marie-Laure MOUILLE, Camille COURTADE, Michel COURTADE, Robert DUVIGNAU

Excusés : Chantal PETIT, Philippe FRIANG

Il est procédé à l'élection du bureau avec les administrateurs présents du Conseil d'Administration.

Dominique MAZOYER est démissionnaire de son poste de vice-président. Perle DUCLOS est candidate pour intégrer le bureau.

Composition du nouveau bureau pour 2025 :

Nathalie HARDUYA, Corentin JEGUN, Patrick SABATHIER : Co-Présidents

Sébastien FAURE : Vice-Président

Fabrice COURTADE, Coralie CANTAU : Co-Scrétaires

Aurélie JEGUN : Trésorière

Isabelle LABRUFFE, Céline FRANCHOMME, Perle DUCLOS : Trésorières Adjointes

Jean Pierre JEGUN, Chantal PETIT : Membres actifs

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité des membres présents.

Vignoble en Fête 2025



C'est le dernier week-end du mois de Mars que Plaimont lance son annuel « Vignoble en fête ».

Comme tous les ans, il propose une grande variété d'événements, d'activités, de gastronomies du territoire.

Ci-après, le programme de ce fabuleux week-end.

En lien direct, c'est le foyer rural de St Mont et ses nombreux bénévoles qui vous proposeront ses repas au tison, son marché fermier et d'artisanat d'art.

Venez nombreux en famille, entre amis ou seul, découvrir ou redécouvrir le village de St Mont.

Vignoble en Fête 2025

UNE SÉLECTION DE NOS TEMPS FORTS...

SABAZAN
CHÂTEAU & VILLAGE
Samedi

- Circuit privilégié SAMEDI 29 MARS / DE 10H à 10H
- Circuit privatif du vignoble de Saint-Mont avec une grande convivialité et des dégustations
- Déjeuner au Monastère de Saint-Mont avec une grande convivialité
- Visite de la route vigneronne en France aux Monastères Périgourdins (deuxième édition) et dégustation de la cuvée Crâne de Chien, Saint-Mont

SAINT-MONT
CAVE & VILLAGE
Tout le week-end'

- Visites guidées de la cave, de la chaîne d'embouteillage et du chai « L'Atelier des Cépages »
- Déjeuner aux Tisons au village
- Déjeuner et dîner au Monastère de Saint-Mont
- Aire de jeux Anima-Vigne
- Samedi**
 - 11h : Cérémonie d'ouverture et mise en perçage - Spectacle en partenariat avec la Tour de Termes
 - 15h : Dégustation « Cuvées d'Exception »
 - 17h : Dégustation « une œuvre un vin » à la Galerie Bleue-Plaimont
- Dimanche**
 - 9h : Messe en gascon
 - 11h : Dégustation « Cuvées d'Exception »
 - 14h30 : Dégustation « Cuvées d'Exception »

RISCLE
VILLAGE
Samedi

- 9h à 16h : Portes ouvertes au Lycée Agricole avec présentation des formations, dégustations, visite du chai

BOUZON-GELENNAVE
CHÂTEAU SAINT-GOU

Samedi

- 12h30 : Déjeuner traditionnel Gersois en musique, organisé par la société de chasse de Bouzon-Gellenave
- 15h et 17h : Atelier vins et fromages
- Dimanche**
 - 11h : Atelier vins et fromages

Tout le week-end = vendredi, samedi et dimanche

Saint-Mont



SAINT MONT
CAVE & VILLAGE
Tout le week-end'

- Déjeuner organisé par les Amis du Saint-Mont
- Samedi**
 - 11h : Rallye voiture, chasse au trésor partez à la recherche des indices à travers nos sites. Départ du Château de Sabazan
 - 12h30 : Déjeuner au foyer, organisé par le comité des fêtes
 - 14h30 : Dégustation de 3 millésimes de la cuvée Château de Sabazan avec un œnologue + visite du vignoble
- Dimanche**
 - 11h et 14h30 : Assembliez votre propre cuvée et repartez avec votre bouteille

MARCIAC
A LA VILLA SAINT MONT
Rue des Chênes Parts 32230 Marciac

La Villa Saint Mont
Musée de la vigne & du vignoble d'Artagnan

Tout le week-end'

- Ouverture exceptionnelle de la Villa Saint-Mont et apéritifs-concerts
- Dimanche**
 - 14h30 : Circuit une œuvre un vin, déambulez de galeries en galeries et découvrez un accord met-vin-œuvre à chaque arrêt

LUPIAC
VILLAGE
Tout le week-end'

- Visite du musée de d'Artagnan
- Déjeuners organisés par les Jeunes Agriculteurs
- Vendredi**
 - 19h : Soirée d'ouverture avec tapas et bandas organisée par les Jeunes Agriculteurs
- Samedi**
 - 9h30 : Randonnée sur les pas de d'Artagnan avec un guide Pass'enGers (4km/3h)
 - 12h30 : Jeux autour de d'Artagnan et initiation à l'escrime par les Lames Lupiacoises

Visites, ateliers et repas sur réservation
Programme complet et réservations sur www.plaimont.com

plaimont

Saint-Mont

REPAS AU TISON DANS LE CŒUR DU VILLAGE

BOL DE GARBURE
PAPILLOTTE DE FOIE GRAS
1/2 MAGRET DE CANARD
ET SA SALADE
CROUSTADE
1 VERRE DE SAINT MONT
CAFÉ

18€

ANIMATION MUSICALE
REPAS SERVIS DE 12H à 15H

SAINT MONT
CAVE & VILLAGE
Tout le week-end'

VIGNOBLE EN FÊTE
29 ET 30 MARS 2025

DANS LE CŒUR DU VILLAGE

MARCHE D'ARTISANS D'ART

MARCHE FERMIER

EXPOSITIONS

REPAS AU TISON
18€

ANIMATIONS MUSICALES

Vous pouvez réserver vos repas et payer en ligne
<http://www.foyerdesaint-mont.info>

En direct du conseil municipal

MERCREDI 17 NOVEMBRE 2024

1) Procédure pour l'échange de parcelles (containers poubelles)

Mr le Maire rappelle que les dépôts de containers du SICTOM doivent se situer sur des parcelles communales.

Mr le Maire propose de réaliser un échange de parcelles avec madame Marie-Lucienne TOUTON épouse PLOUVIER qui possède la parcelle AN 101 alors que la commune possède la parcelle AN 102

Mr le Maire a reçu un avis favorable de la part de madame Marie-Lucienne TOUTON épouse PLOUVIER pour effectuer cet échange sans contrepartie financière, les parcelles échangées ont été estimées au prix de 1.000 euros – mille euros.

De plus Mr le Maire précise que cet échange serait formalisé par un acte rédigé en la forme administrative et que par conséquent il est nécessaire de désigner l'adjoint au Maire qui va signer l'acte administratif correspondant.

Vu l'Article L1212-1 du Code général de la Propriété des personnes publiques.

Vu l'Article L1311-13 du Code général des collectivités territoriales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

- d'échanger la parcelle communale cadastrée section AN n°102 d'une superficie de 273 m² avec la parcelle cadastrée section AN n° 101 d'une superficie de 165 m² appartenant à madame Marie-Lucienne TOUTON épouse PLOUVIER sans contrepartie financière, les parcelles échangées ont été estimées au prix de 1.000 € (mille euros).

- d'effectuer cet échange par un acte qui sera rédigé en la forme administrative,

- de désigner Mr Christian TOLLIS second adjoint au Maire, pour la signature de l'acte.

2) Végétalisation des coustous : projet de Julien FERAY

Le maire lit le mail de Julien FERAY.

Bonjour,

J'ai réfléchi au projet d'aménagement paysager devant la mairie.

Pour pallier la contrainte du sol bétonné sous les graviers, je vous propose la mise en place de jardinières.

Ces dernières pourraient être réalisées avec des traverses de bois en créant différents niveaux (2). Il y aurait une emprise au sol d'environ 3 mètres de large sur une largeur de 1 mètre, elles seront implantées le long de la clôture du terrain de tennis et on viendrait y planter des végétaux grimpants sur la clôture, des plantes vivaces et des plantes retombantes sur les traverses pour minimiser l'entretien.

J'imaginais aussi l'intégration de 2 autres jardinières en carré d'environ 1m20 de côté, toujours avec des traverses le long des bordures qui délimitent l'enrobé des graviers où l'on viendrait planter dans

chacune, un arbre de forme fastigié afin de donner de la hauteur et un réel impact paysager.

Ces solutions demanderaient un arrosage manuel afin d'assurer la pérennité des végétaux. La mise en place d'un arrosage automatique ne me semble pas justifiée au vu du peu de plantation.

Pour la réalisation de ce projet il faut partir sur une enveloppe d'environ 5500€/6000€ HT comprenant la fourniture du bois, quincaillerie, terre, mulch, végétaux... Si cette proposition entre dans votre budget, j'établirai un devis plus formel.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions.

Pour le talus, j'ai contacté l'entreprise Sanguinet pour la réalisation des travaux préparatoires de dessouchage, de mise à nu du terrain et d'enrochement sur une partie de celui-ci.

J'attends le retour du conducteur de travaux pour se mettre en accord sur la globalité du projet afin de pouvoir avancer sur la partie que je souhaite réaliser (pose de bâche, plantation et mise en place d'un système d'irrigation).

Je reste à votre disposition pour toutes questions et renseignements complémentaires.

Il demande aux conseillers de se positionner.

Nathalie s'étonne de cette végétalisation du parking. Il lui est répondu que c'est une demande suite au concours des Villages Fleuris de 2023. Elle n'est pas favorable, comme l'ensemble des conseillers à des jardinières en bois. Il faudra essayer de voir si c'est bien de la terre sous les graviers. De plus, la proposition est chère et le budget devrait être gardé pour végétaliser les Coustous.

Puis Corentin prend la parole pour présenter le devis de Soulès Paysage. Effectivement, l'opération est intéressante mais il convient de savoir si elle faisable sur cette pente. Le maire doit rappeler Jean-Marc PUJAU (TMH) pour qu'il lui confirme la nature du terrain. Sera étudiée aussi, quand elle arrive, la proposition de Julien FERAY.

Enfin, le maire s'engage à se concerter avec Fabrice CORDIER, propriétaire de la moitié du talus.

3) Illumination du village : nouvel équipement et installation

Le maire cède la parole à Christine BOUEILH. Cette dernière a rencontré le représentant de la société DECOLUM. Celui-ci lui a confirmé que les boules (appelées virus) n'étaient pas adaptées aux traverses de rue. Il lui en propose de plus petites et plus compactes pour la somme de 85 € HT

Le maire demande quand seront posées les illuminations de Noël. La date du samedi 14 décembre (rendez-vous 8h30 au foyer) est arrêtée. Durant cette semaine, les employés communaux regrouperont leurs trois jours (mardi 10, mercredi 11 et jeudi 12 décembre) pour préparer toutes les décos afin que le samedi

En direct du conseil municipal (suite)

le second d'un montant de 569 €. Il convient de choisir s'il faut en acheter un, et si oui, lequel. La différence de prix s'explique par la différence de puissance.

Corentin verra avec les employés communaux pour finaliser l'achat.

6) Remplacement du correspondant DEFENSE

Depuis la démission de Pauline ICART-FABIOL, il n'y a plus de correspondant défense à la mairie.

Le correspondant défense

Crée en 2001, par le ministère délégué aux Anciens combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense. Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.

Une candidate s'est présentée.

A obtenu :

- Mme Christine BOUEILH : six (6) voix

Mme Christine BOUEILH ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé correspondant « défense » pour la commune de SAINT-MONT jusqu'à la fin du mandat municipal (mars 2026)

Le conseil municipal, après avoir voté,

- désigne comme correspondant DEFENSE

Mme Christine BOUEILH,

et transmet cette délibération à la Préfecture du Gers, à la délégation militaire départementale, ainsi qu'à la délégation à l'information et à la communication de la défense (DICoD).

7) Compte-rendu du dernier conseil communautaire

Le dernier conseil communautaire a eu lieu le lundi 28 octobre 2024 à la salle de réunion de la C.C.A.A. à Riscle.

Loisirs, Culture, Tourisme :

Ecole de musique intercommunale : intervention de Pierre-Armand CARLIN, Directeur

Programme culturel 2024

Finances :

Choix de la banque pour le prêt d'investissement prévu au BP2024

Personnel :

Rapport Social Unique (RSU) 2023 pour information

Participation financière assurance complémentaire santé

Plan de formation 2024-2026

Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant

compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) pour le cadre d'emploi des assistants sociaux éducatifs territoriaux Recrutement d'agents contractuels conformément aux dispositions de l'article L.332-8.1° et L.332-83° du code général de la fonction publique

Voirie :

Convention de mise à disposition d'un terrain communal à la CCAA pour la création d'une voie de retournement sur la commune de Verlus

Administration Générale :

Désignation d'un représentant titulaire et suppléant de la CCAA au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux du Bassin Adour Gersois (SIEBAG)

Questions diverses

Le maire apporte des précisions sur chaque point de l'ordre du jour.

8) Point sur le congrès des maires 2024

Le maire revient du congrès des maires qui s'est déroulé à Paris du 17 au 22 novembre 2024. Il fait part aux conseillers des différents temps forts de cette semaine.

Le lundi soir, il a accepté l'invitation au Sénat des deux sénateurs du Gers, Franck MPONTAUGE et Alain DUFFOURG. Il y a eu la visite du Président du Sénat, Gérard LARCHER.

Puis le mardi a eu lieu l'ouverture du congrès avec une demande très forte au gouvernement de ne pas pénaliser les ressources des communes comme le prévoit le projet de Loi de Finances. Le mercredi fut un temps de rencontre avec les présidents d'intercommunalité et une visite au salon. Le jeudi, ce fut la visite de l'Assemblée Nationale, le petit déjeuner avec Jean-René CAZENEUVE et la clôture du congrès l'après-midi avec le discours très attendu du Premier Ministre. Le soir, c'était l'invitation chez le second député du Gers David TAUPIAC.

9) Points sur les commissions

Budget et Finances :

Présidente – Murielle RIGAUD Muriel étant absente, il lui faudra faire le point sur les dépenses à engager et le maire lui rappelle qu'une commande est faite pour changer le disque dur de l'ordinateur de Méryl (90 €).

Embellissement et protection du cadre de vie :

Présidente – Coralie CANTAU

Coralie fait le point sur les plantations d'hiver. Elle envisage le jeudi 28 novembre au matin, puis après-midi de planter les pensées. Elle fera appel, elle-même, aux bénévoles.

Prévention des risques :

Présidente – Christine BOUEILH

Christine a pu aussi évoquer avec le représentant de la société DECOLUM des panneaux de sécurité pour le ralentissement en ville. Il s'agit de positionner sur le trottoir des silhouettes

En direct du conseil municipal (suite)

Enfin, le dernier chantier concerne la construction d'une terrasse abritée à l'arrière du multiservice avec un local fermé. Le maire souhaite effectuer une demande d'autorisation d'urbanisme. Il contactera un ou une architecte pour être aidé.

Ce sera un espace d'accueil pour les futurs utilisateurs du terrain de pétanque.

Loisirs – Culture – Tourisme : Nathalie HARDUYA

L'organisateur de la course cycliste (ronde de l'Isard) vient rencontrer quelques protagonistes à la mairie le vendredi 29 novembre 2024 à 14h00.

Puis Nathalie expose la demande déjà évoquée lors du précédent conseil (Pour rappel : Il s'agit d'avoir des artistes lyriques qui viendraient pour se produire avec des interventions en école et en EHPAD (c'est le principe de la résidence d'artiste).). Monsieur PAGES la sollicite à nouveau ainsi car la décision doit être prise avant les vacances de fin d'année.

10) Questions diverses

Défis :

Le maire présente deux devis qui sont arrivés en mairie :

Busage du fossé : il s'agit de combler un fossé trop profond chemin de Bernichou. Le devis d'Acchini semble excessif. Une demande doit être faite auprès d'autres entrepreneurs.

Achat d'évier : ce point a été évoqué par Corentin pour la commission Travaux.

Elections à la chambre d'agriculture :

Le maire rappelle la procédure. Il s'est acquitté de la réception des listes qui seront affichées dès demain après-midi. Les documents seront laissés pour les personnes désireuses d'en obtenir des copies. Le tarif est réglementé par arrêté préfectoral.

Prochain conseil municipal :

Le maire propose la date du mardi 17 décembre 2024, à 20h30,

MERCREDI 12 DECEMBRE 2024

avant

les

fêtes de fin d'année.

Questions diverses :

La parole est donnée aux conseillers. Il n'y a pas de questions diverses.

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 22h50 (vingt-deux heures et cinquante minutes).

1) Modification du contrat de location du photocopieur

Le maire rappelle que le photocopieur actuel est un photocopieur Canon Image Runner DXC 3720i qui est loué à raison de 48,73 € HT par mois, avec un service informatique mensuel de 7,50 € HT et un forfait de maintenance à 114,57 € HT. Ces conditions ont montré une baisse de 27 % par rapport aux photocopieurs achetés.

Le représentant de la marque CANON vient de proposer un nouveau type de contrat. Il s'agit comme pour les téléphones mobiles d'un abonnement tout inclus (location de l'appareil, maintenance et nombre de photocopies). Cet abonnement se monterait à 158,45 € HT par mois avec paiement trimestriel. Or le coût actuel du photocopieur (location, maintenance et coût des copies) est de 172,31 € HT soit une économie mensuelle de 13,86 € ou 166,32 € annuel HT ou 199,58 € TTC.

Le conseil municipal, après avoir écouté monsieur le Maire décide :

d'opter pour le changement de contrat avec un copieur CANON C3926i auprès de la Société SEB Bureautique,
d'autoriser monsieur le Maire à signer ce contrat UNLIMITED et tous documents afférents à ce nouveau contrat.

2) Redéfinition des zones d'énergies renouvelables

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 2023-031 en date du 25 octobre 2023 par laquelle il avait fixé les modalités de la concertation en vue de la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAEEnR) prévues par l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Conformément à cette délibération :

– une réunion publique présentant le projet s'est tenue le vendredi 10 novembre 2023, à 20h30 au foyer
– un dossier d'information sur les ZAEEnR envisagées par la Commune a été consultable du 14 au 18 novembre 2023 et complété au fur et à mesure des études et échanges avec le public, un registre de concertation disponible en mairie a permis au public de formuler ses observations.

Le Maire rappelle aussi qu'il avait adressé le résultat de cette concertation par la délibération 2023-037 du 6 décembre 2023 envoyée au contrôle de légalité le 06/12/2023.

Le Maire présente le bilan joint de cette concertation.

A l'issue de la concertation, des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelables ainsi que de leurs ouvrages ont été identifiées.

Le Conseil Municipal, où l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

ARRETE les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAEEnR) ainsi que leurs ouvrages connexes mentionnés ci-après et dont les plans sont joints en annexe.

3) Choix définitif pour la végétalisation des Coustous :

Le maire rappelle le devis de l'entreprise SOULES pour la végétalisation des Coustous.

Il n'y a eu aucun retour de TMH sur un possible effondrement du talus, ce dernier préconisant de surélever le mur.

Le maire a rencontré le propriétaire de la parcelle AR 35.

En direct du conseil municipal (fin)

Le maire demande ensuite si des personnalités élues de la région (maire de Riscle, de Viella, de Labarthète, conseiller départemental ...) peuvent être invités. Il s'agit plus d'une cérémonie entre saint-montais et personne n'en voit l'utilité.

Puis le conseil municipal intervient sur l'organisation. Nathalie et Murielle vont s'occuper des amuse-bouche. Enfin, il est décidé de mettre en place la salle le vendredi 3 janvier 2024. Donc le rendez-vous est fixé à 19h00.

5) Permanence pendant les fêtes de fin d'année :

Les employés communaux ont posé des congés surtout entre Noël et le Jour de l'An, soit les jeudi 26, vendredi 27, lundi 30 et mardi 31 décembre 2024.

La mairie sera ouverte les mardi 24, jeudi 26, vendredi 27, lundi 30 et mardi 31 décembre 2024 puisque Méryl travaille.

Seuls les employés communaux seront en congé, Mathieu pour 15 jours, Jérôme pour une semaine.

6) Compte-rendu du dernier conseil communautaire

Le dernier conseil communautaire a eu lieu le lundi 2 décembre 2024 à la C.C.A.A. à Riscle.

Finances :

Intervention de M. MENVIELLE : DGF, présentation et optimisation

Motion de censure : opposition aux mesures du PLF 2025

Personnel :

Recrutement d'un agent contractuel

Modification du tableau des emplois : création emploi de médecin généraliste pour le CISAA

GEMAPI :

Affluents Adour à Riscle : étude hydraulique –

Administration Générale :

Renouvellement des contrats d'assurance : choix des cabinets d'assurance

Voirie :

Remise à disposition du terrain destiné à la création d'une aire de retournement à Verlus

Questions diverses

Le maire apporte des précisions sur chaque point de l'ordre du jour.

7) Points sur les commissions

Budget et Finances : Présidente – Murielle RIGAUD

Il s'agit de commencer à établir l'ex-compte administratif pour être prêt pour le CFU. Il faut donc attendre la fin de l'année.

Embellissement et protection du cadre de vie :

Présidente –Coralie CANTAU

Coralie a déjà fait le point sur les plantations d'hiver. Il n'y a rien de nouveau.

Prévention des risques : Présidente – Christine BOUEILH

Il n'y a aucun problème particulier. Le maire signale qu'il a reçu un mail de la préfecture demandant de faire le

point sur notre PCS.

Gestion du Personnel : Michel PETIT

Le maire rappelle que le regroupement des journées de travail (10, 11 et 12 décembre) n'ont pas donné le résultat escompté puisque Jérôme est tombé malade dès le mercredi 11 décembre à midi et Mathieu s'est retrouvé seul pour les guirlandes.

Travaux : Corentin JEGUN

Corentin fait le point sur les travaux à effectuer.

Fossé du chemin de Bernichou :

Christian parle du devis reçu d'Acchini (environ 9.000 €) et celui de Thomas(11.000 €). C'est beaucoup trop cher. Pour la suite, Corentin cherche à acheter un regard de 1m x 1m (pour recueillir les eaux venant de chez De Sampigny) puis des buses pour le restant du fossé. Les travaux se feront donc en régie.

Terrasse pour le terrain de pétanque :

Pour construire la terrasse derrière le multiservice, il faut un PC. Le maire a demandé à l'architecte Lauren LATORRE un devis. Ce dernier se monte à 2.640 €. Vu le prix, les conseillers souhaitent ne pas donner suite.

Loisirs – Culture – Tourisme : Nathalie HARDUYA

Nathalie demande si des contacts ont été pris avec les organisateurs de la résidence artistique commune avec la communauté de communes d'Aire sur Adour. Le maire lui répond qu'il est difficile de coordonner quoi que ce soit tant que le projet n'est pas défini et que le responsable du groupe n'a pas été rencontré. Il fallait se rencontrer avant les vacances de Noël pour une action en juin/juillet 2025. Il semble que ce soit juste. Il est décidé de remettre cette action en 2026.

Puis le maire invite Nathalie à relater la rencontre du lundi 16 décembre avec Marc DUCOURNAU, Olivier DABADIE et Éric FITAN. Et le maire propose en questions diverses la convention à signer avec l'association « Ronde de l'Isard ».

Questions diverses

Ronde de l'Isard

Le maire rappelle la réunion qui s'est tenue le 16 décembre 2024 à la mairie de Saint-Mont et la délibération n° 2023-002 du 18 janvier 2023.

Puis il rappelle que lors du dernier conseil municipal, il avait proposé d'être une ville de départ ou d'étape pour la Ronde de l'Isard, une course internationale cycliste qui enrole de jeunes coureurs internationaux dans des équipes qui concourent aussi au Tour de France. Le Syndicat des Vins de Saint-Mont est prêt à engager 50% de la dépense pour que Saint-Mont soit ville de départ. Il faut que le village puisse acquérir une réputation pour le cyclisme.

Le maire présente la convention. Elle fait état d'un conventionnement avec l'Association « La ronde de l'Isard » présidée par Guy SANS pour un montant de 7.500 €.

Le conseil municipal, après avoir écouté

A vos agendas!

Date	Qui	Où	Thème
28, 29 et 30 mars	Foyer Rural	Village	Vignoble en fête
26 avril	Joyeux Compagnons	Foyer	Repas annuel
8 mai	Foyer Rural	Foyer	Journée remerciements
24 au 29 mai	Foyer Rural	Silo	Char fête des fleurs
06 juin	Joyeux Compagnons	Foyer	Concours de belote
20, 21 et 22 juin	Foyer Rural	Foyer	Fête patronale

INFORMATION IMPORTANTE :

Le Petit Saint-Montais est la revue trimestrielle des habitants du village et des adhérents du Foyer Rural. Toutes les associations sont les bienvenues pour partager leurs informations (joyeux compagnons, pétanque, pêche, chasse) ainsi que la municipalité, les entreprises locales ... Toutefois, une règle essentielle guide la publication des articles et surtout des photos : le respect des personnes (droit à l'image) et de la propriété privée (accord des propriétaires indispensable). Le comité de rédaction se réserve le droit de ne pas accepter de publier des articles contrevanant à cette règle.



Vous voulez louer le foyer de Saint-Mont...

Carte du foyer : 5€ par personne à partir de 16 ans.

Les prix de la location sont :

- ⇒ Saint-montais cotisant : gratuit
- ⇒ Saint-montais non cotisant : 50€ la journée
- ⇒ Hors Saint-Montais : 100€ la journée

Une caution de **200€** est demandée à tous ainsi qu'une location de **10€** pour 50 couverts complets si besoin.

Attention au tapage nocturne et au respect du voisinage !

Réservations: Corentin JEGUN 06.47.67.68.94 (appel ou sms)

Le petit Saint-Montais

est la revue du
Foyer Rural de Saint-Mont

Directrices de publication:

Christine BOUEILH, Coralie CANTAU

et Chantal PETIT

Tel: 06.78.37.60.12 ou 06.75.87.82.10

chantal.petit32@orange.fr

Imprimerie spéciale: Mairie de Saint-Mont. *Ne pas jeter sur la voie publique*

Photos: Christine BOUEILH, Marie-Laure MOULIE, Josette COURTADE, Chantal PETIT, Coralie CANTAU, Isabelle LABRUFFE,,
Fabrice COURTADE, Aline DUBOS, Lydie LACAZE...